

IAE DE DIJON

Conseil du jeudi 20 juin 2013 – 14 H
PEG 110

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & Enseignement

- Recherche en Sciences de Gestion
- Métiers de l’Enseignement et de la Formation

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la
Taxe d’Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.

● **Présents :**

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| - Blandine ANTEBLIAN | - Kamel LAARADH |
| - Gérard CHARREAUX | - Frédéric LASSALLE |
| - Véronique COLLANGE | - Samuel MERCIER |
| - Philippe DESBRIERES | - Louis DE MESNARD |
| - Marc FILSER | - Jean-François NOTEBAERT |
| - Amélie GUITTET | - Nadine PICOT |
| - Fabrice HERVE | - Angèle RENAUD |
| - Marianne HOYEZ-GENET | - Grégory WEGMANN |

PROCES VERBAL

1. Discussion de propositions de dépenses d’ici la fin de l’année civile
Un point financier sur le premier semestre est effectué. La situation financière de l’iae est bonne ; les réserves de formation continue sont conséquentes et nous permettent de réaliser des dépenses d’ici la fin de l’année. Aussi, des investissements et dépenses de fonctionnement sont décidées d’ici la fin de l’année (international, communication, équipements, ...)
2. Gestion des personnels sur fonds propres
En plus de la prolongation du contrat d’Amélie Guittet comme chargé de communication, il est décidé de recruter un Webmaster à la rentrée prochaine qui aura également pour fonction de gérer le dossier « qualité »
3. Gestion des inscriptions : entrée en L3 et passage de la L3 au M1
Une discussion s’engage sur l’entrée sélective en L3 (passage du score iae-message). Il est précisé que les futurs étudiants inscrits en L1 & L2 gestion auront un accès de droit en L3 gestion. Il est également indiqué que l’accès dans nos M1 est de droit pour les étudiants de la L3. Nous pouvons cependant les orienter sur une spécialité en particulier.

4. Gestion des services :

Des propositions de services pour les nouveaux collègues sont établies, ainsi pour les futurs ATER et contrat doctoral.

5. Gestion des secrétariats pour la prochaine rentrée académique

Les modalités de gestion des secrétariats pour l’année prochaine sont également décidées.

Pour terminer la séance, il est également fait état de l’avancée du dossier d’autonomisation de l’iae, de l’actualité du réseau, du processus qualicert, de l’international et de questions liées à la formation continue et à l’alternance.

Grégory Wegmann
Directeur de l’iae de Dijon

Licences

- Licence Sciences de Gestion
- Licence Pro DISTRISUP

Masters

Sciences du Management

- Administration des Entreprises
- Comptabilité, Contrôle, Audit
- Contrôle de Gestion
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des Ressources Humaines
- Management des Activités Touristiques et Culturelles
- Marketing

Masters Recherche & Enseignement

- Recherche en Sciences de Gestion
- Métiers de l’Enseignement et de la Formation

Doctorat

L’IAE est habilité à recevoir la
Taxe d’Apprentissage : Cadres
Supérieurs & Cadres moyens.

Institut d’Administration des Entreprises

Pôle d’Économie et de Gestion
2 boulevard Gabriel - BP 26 611 - 21066 DIJON Cedex
Tél : 03 80 39 57 48 / Fax : 03 80 39 35 39